



MAIRIE DU MOULE
DEPARTEMENT DE LE GUADELOUPE

SERVICES TECHNIQUES

Direction de l'aménagement du
territoire de l'environnement
et du cadre de vie

Arrêté N°30-2016-GLC-CTM-DATEC

Avis d'enquête publique

Madame le maire de la ville du MOULE porte à la connaissance du public que par arrêté en date du 08 décembre 2016, elle a ordonné la mise à l'enquête publique à partir du lundi 26 décembre 2016 jusqu'au jeudi 26 janvier 2017 inclus, du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Conformément à la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 et à l'article 123-10 du code de l'urbanisme le projet de Plan Local d'Urbanisme révisé doit être soumis à enquête publique après l'arrêt du projet par le conseil municipal et le recueil des avis des personnes publiques associées.

Le dossier d'enquête publique et un registre d'enquête publique sont déposés à la mairie du MOULE du 26 décembre 2016 au 26 janvier 2017 inclus où les personnes intéressées pourront consulter le dossier du projet durant les jours ouvrables et aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Pendant cette même période, les personnes intéressées peuvent consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le projet dans le registre d'enquête publique ouvert à cet effet à la mairie du MOULE ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie du MOULE, siège de l'enquête publique.

Pour être prises en compte les correspondances doivent parvenir à la mairie du MOULE au plus tard le 26 janvier 2017, date de clôture de l'enquête publique. Les observations, propositions et contre-propositions du public adressées par correspondance seront annexées, sans délai, au registre d'enquête publique déposé à la mairie du MOULE, pour être tenues à la disposition du public.

Madame Ruddyse GIRARD, désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire, se tient à la disposition des personnes intéressées, pour leur apporter les informations nécessaires sur le projet et recevoir leurs observations orales ou écrites, à la mairie du MOULE, les jours et heures suivants les :

- Lundi 26 décembre 2016 de 9 heures à 13 heures,
- Lundi 02 janvier 2017 de 9 heures à 13 heures,

- Samedi 7 janvier 2017 de 9 heures à 12 heures,
- Mardi 10 janvier 2017 de 14 heures à 17 heures,
- Mardi 17 janvier 2017 de 14 heures à 17 heures,
- Samedi 21 janvier 2017 de 9 heures à 12 heures,
- Jeudi 26 janvier 2017 de 13 heures à 17 heures.

Les fonctions de commissaire enquêteur suppléant sont assurées par Madame Adina BLANCHET.


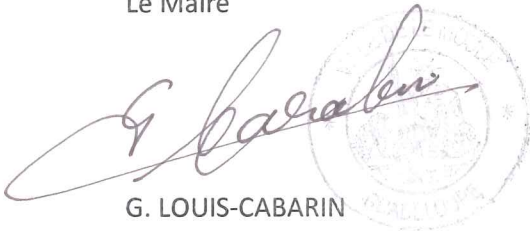
Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie du MOULE pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

La personne responsable du projet auprès de laquelle les informations peuvent être demandées est monsieur Pascal SUENON-NESTAR, directeur de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du cadre de vie de la commune du MOULE (téléphone : 0590 23.78.12, adresse électronique : pascal.suenon-nestar@mairie-lemoule.fr).

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal approuve le projet de Plan Local d'urbanisme selon les conclusions du commissaire enquêteur qui devient opposable aux tiers.

Fait à LE MOULE, le 08 décembre 2016,

Le Maire



G. LOUIS-CABARIN